

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

CODE UNITÉ 04107 PROCÈS-VERBAL N° N° 543 du 18 AOUT 1988

N° PIÈCE N° 1/1UILLET

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

OBSERVATION D'UN OBJET VOLANT NON IDENTIFIÉ

Date 31/8/88 Cit OVNI  
Destinataires

88307078

NOUS SOUSSIGNÉS

M.D.L. Chef, O.P.J.  
Gendarme, O.P.J. -

Gendarme, A.P.J.

16 à 20 et 75 du Code de procédure pénale.

VU L'ES ARTICLE(S)

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

18 AOUT 1988 à 14 Heures se présente au bureau de notre brigade le Lieutenant officier de réserve, chargé de la préparation militaire terre du Département du Jura. Il est accompagné des nommés et stagiaires en préparation militaire terre au CEC 23 R.I. du Fort DES ROUSSES (Jura). Ces deux dernières personnes nous déclare avoir observé un objet volant non identifié au cours de la nuit du 10 au 11 AOUT 1988 alors qu'ils se trouvaient en bivouac dans la forêt du "RISOUX".

Nous procédons alors aux auditions des intéressés qui font l'objet des PIÈCES N° 2 et 3

De celles-ci il ressort que et se trouvaient en bivouac au lieu-dit "Le Chalet Bonnefoy" dans la forêt du Risoux et montaient la garde en bordure de la lisière du bois lorsque vers 0 Heure 50 ils ont aperçu le phénomène. Ils ont alors observé des lumières du genre flash, d'une intensité très importante qui se déplaçaient venant du Nord-Est en direction du Sud-Ouest c'est à dire Du BRASSUS (Suisse) vers SAINT CLAUDE (Jura). Ce phénomène était d'une taille assez importante et se trouvait à une altitude de 4.000 m. environ. D'après les observateurs l'objet se déplaçait à une très grande vitesse qui a pu être estimée supérieure à celle d'un mirage F.1 et ceci sans aucun bruit de moteur. A un certain moment l'appareil a modifié son vol pour évoluer d'une façon qualifiée " en créneau". Puis après avoir parcouru plusieurs kilomètres et s'être éloigné de façon sensible des observateurs l'objet s'est mis en position stationnaire et a amorcé une descente puis a disparu de la vue des observateurs.

L'audition du Lieutenant fait l'objet de la .....PIECE N° 4 -

Il n'a pas observé le phénomène mais il tient à souligner les qualités de sérieux des nommés et et de ce fait il croit au bien-fondé de leurs assertions.

L'enquête effectuée n' a pas permis de découvrir d'autres témoins des faits.

Le point d'observation se situait en 32T KS 747 569. La disparition du phénomène s'est effectuée probablement alors que celui-ci avait dépassé la verticale de la ville de Saint Claude.

Un message de renseignements a été adressé à notre Commandant de Compagnie ainsi qu'au Commandant de Groupement du JURA à LONS.LE.SAUNIER - N° 976/2 du 18 AOUT 1988

DESTINATAIRES

M. le Sous-Préfet de l'arrondissement de SAINT CLAUDE -

M. le Procureur de la République à LONS.LE.SAUNIER -

M. le Général Commandant la 1ère Région Aérienne FATAC 1ère RA à METZ -

XXXXXXXXXXXX Ministère de la Défense

D.V.D. ARCHIVES à PARIS

AUX ARCHIVES

25 AOUT 1988

VU ET TRANSMIS  
LE COMMANDANT,  
Le MDL Chef



D' ENQUETE PRELIMINAIRE  
 PROCÈS-VERBAL D'AUDITION  
 de TEMOIN

PROCÈS-VERBAL (N°ANNÉE)

5/31 88

N° PIÈCE

2

N° FEUILLET

1 / 2

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

- Vu l'enquête sur l'apparition d'un O.V.N.I. le 1 août 1988

88307078/1  
(39)

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce jour 18 août 1988, nous trouvant au bureau de notre unité

nous soussigné(s)

Gendarme, Officier de Police Judiciaire

vu les articles 16 à 19 et 75 ----- du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

## PERSONNE CONCERNÉE

qui nous déclara-

re à 14 heures : -----

----- Actuellement j'effectue une préparation militaire ~~auxXXXX~~ et je suis en stage de préparation militaire au Fort des ROUSSES, pour une durée de 15 jours. -----

----- Le Mercredi 10 août je faisais partie d'un groupe d'une quarantaine de personnes pour aller faire un bivouac au Chalet Bonnefoy, dans le Risoux, sur la commune de MOREZ. Nous étions encadrés par des militaires réservistes. -----

----- Dans le courant de la nuit, j'étais de garde pour la sécurité du camp. Mon poste était situé à lisière militaire du bois, juste devant la clairière elle même située devant le chalet Bonnefoy. Je regardais en direction du Chalet et côté Est- Sud. A environ une dizaine de mètres de ma position, se situait mon camarade ----- lequel était aussi, en poste d'observation. -----

----- Vers 00 heures 50, mon camarade a aperçu dans le ciel, des lumières intenses. D'un geste de la main, il me désigne ces lumières. Je les regarde, puis je rejoins mon camarade pour observer davantage ce phénomène. -----

----- Ce que j'ai vu est difficile à expliquer clairement. Je vais quant même vous donner un maximum de détails. C'est ainsi que j'ai pu observer des lumières d'un genre flash et d'une intensité blanche très éblouissante. Au départ, il y en avait plusieurs; elles s'éteignaient et se rallumaient de façon intermittente. Il me semble pas que la fréquence était régulière. Ces lumières étaient à une altitude que je dirais moyenne soit environ 4000 mètres. C'est très difficile d'évaluer. Je n'ai pas vu de forme, mais en raison du placement des lumières tout laissait supposer qu'il s'agissait d'un appareil de taille assez importante. Cet appareil venait en direction de l'Est et se dirigeait à très grande vitesse vers le Sud-Ouest. -----

La personne entendue:

I'O.P.J.



88307078

--- Je suis formel en ce qui concerne la vitesse et à ce sujet je précise que cet objet volait à une vitesse supérieure à celle d'un mirage type F.1 étant dit que je suis étudiant à la Faculté de DIJON juste à côté de base aérienne. J'ai donc l'habitude de voir évoluer les mirages et notre appareil volait à une vitesse supérieure. -----

--- J'ajoute également que nous n'entendions aucun bruit, ni même aucun sifflement. J'ai été très surpris de cette constatation, d'autant plus que la nuit était ~~très~~ calme. En outre nous étions en plein bois et loin des bruits de la ville. -----

--- Lorsque l'appareil a dépassé notre position, son vol était irrégulier quant au plan de vol horizontal. Par là je veux dire, que son vol était saccadé et présentait un aspect sinusoïdal. Je peux même qualifier ce vol d'une forme " en créneau ". A ce moment là, la vitesse était moins importante. -----

--- L'objet était toujours à la même altitude moyenne. Il n'y a eu auparavant une descente importante. Puis j'ai remarqué qu'il a exécuté une légère courbe tout de suite après le vol " en créneau ". Ensuite il a repris une vitesse légèrement supérieure et un vol régulier en effectuant une courbe sensible. -----

dire

--- Cet appareil a terminé sa courbe à une distance de plusieurs kilomètres de mon point d'observation. Je dois<sup>x</sup> que j'ai quitté mon poste initial pour trouver une place plus adéquate afin de mieux observer le phénomène. Par la suite l'appareil a fait un " stationnaire " toujours à la même altitude. Ce stationnaire était sur le côté ouest - Sud Ouest par rapport à ma position d'observation. -----

--- La stabilisation verticale a duré que quelques secondes puis l'engin a amorcé une descente très lente. J'ai nettement remarqué que les lumières étaient beaucoup intenses, et même aveuglantes. J'avais l'impression que c'était comme une boule de feu. Les lumières étaient toujours intermittentes. -----

--- J'ai essayé de repérer la position de l'appareil par rapport à ma propre position. C'est ainsi que je l'ai vu descendre entre deux sapins que j'ai pu localiser en coordonnées topographique. -----

--- Je n'ai pas pu voir ~~très~~ la descente de l'appareil jusqu'au bout, puisque j'ai été gêné par la présence des sapins. -----

S.I. Il me semble que la descente visible de ma position a duré plusieurs minutes. Je ne peux pas vous donner le temps d'observation totale depuis le début d'apparition de l'engin. -----

--- Lorsque l'appareil a disparu derrière les arbres, je n'ai pas vu de reflet de lumière. -----

--- Durant toute l'observation, je n'ai pas entendu de bruit. -----

S.I. Ce n'est pas possible que l'engin soit un avion. Ceci était trop particulier. Il n'y avait aucun bruit, les lumières trop intenses, et le vol en " créneau " était surprenant. -----

--- Avec mon camarade, nous avons pensé à poser des repères de notre point d'observation, afin de faire un rapport à notre lieutenant, en l'occurrence -----

--- Je précise que de peur de passer " pour ridicule " je n'ai pas parlé de ce phénomène à mes camarades et j'ai même hésité d'en parler avec le sous-lieutenant . On en a parlé à personne avant de faire notre rapport. -----

--- Le 18 août 1988 à 14 heures 55. -----

--- Lecture faite par moi des renseignements d'état civil ci-dessus et de ma déclaration j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher. -----

La personne entendue

l'G.R.J.



D'enquête préliminaire  
PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)

543 /88

de témoin

N° PIÈCE

3

N° FEUILLET

1/2

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

88307078/2

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce jour Dix huit août mil neuf cent quatre-vingt-huit, à quatorze heures  
au bureau de notre brigade

nous soussigné(s)

Gendarme, A.P.J.

vu les articles 16 à 20 et 75

du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

## PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

-----Actuellement, je suis un stage de préparation militaire au fort  
DES ROUSSES (39). Ce stage dure du 4 au 19 août 1988 inclus.-----  
-----Le mercredi 10/8/1988, nous avons été déposés au chalet BONNEFOY  
dans le massif forestier du risoux, pour y passer la nuit.-----  
-----C'est au cours de cette nuit, que j'ai aperçu dans le ciel un  
objet volant. Il était 0 heure 50, c'est à dire que l'observation a été  
faite, le jeudi matin.-----  
-----Je me trouvais de ronde, en bordure de bois, dans la clairière ou  
est implantée le chalet bonnefoy, avec un autre stagiaire

-----Mon attention a été attirée par une forme indéfinie, mais assez  
allongée, et importante (plus longue que large)- Cette forme se dépla-  
çait sans bruit, de la gauche de la clairière vers la droite. Des flas-  
hs allaient de l'arrière, vers l'avant, mais il ne m'ont pas permis de  
mieux situer cet objet. - Cette forme suivait un tracé rectiligne,  
mais le plan de vol était irrégulier, elle montait et descendait tou-  
jours assez rapidement, l'intensité des "flas-hs" était plus forte  
lorsque cette forme descendait.-----  
-----Si cette forme est comme je le pense assez grosse, je situe son  
passage à une altitude comprise entre 4000 et 5000 mètres.-----  
-----Ce qui m'a impressionné le plus, c'est que cette forme s'est arrêtée  
dans sa course, puis a amorcé sa descente vers le sol à une allure cons-  
tante, mais très lente. Il s'est passé environ entre 30 secondes et Une  
minute,  
entre le moment où cette forme s'est arrêtée en vol, pour amorcer sa  
descente et le moment où elle a disparu de ma vue derrière les arbres.  
-----Ce temps d'observation a duré je pense 5 minutes environ.-----  
-----Je n'ai pas remarqué d'autre forme pendant cette observation.  
-----Nous avons pris des points de repère, pour matérialiser cette obser-  
vation et nous avons réu-compte des faits, au S/Lieutenant  
le jeudi matin à 7 heures 30.-----  
-----Les flas-hs étaient de couleur blanche il n'y avait pas d'autre  
lumière.-----

La personne entendue.

V. A. DUTY



88307078/2

-----C'est la deuxième fois qu'il m'arrive d'être témoin du passage d'un objet volant. La première observation remonte à 1981 ou 82 et de nombreuses personnes avaient vu cette forme entre DOLE et TAVAU-X et où des phénomènes d'origine électrique avaient été observés lors de ce passage.-----

-----A la relève de la garde, à Une heure, je suis rentré sous ma tente avec , et nous avons parlé de cette observation.-----

-----Je n'en ai pas parlé aux sentinelles de la relève.-----

-----Je ne vois rien d'autre à ajouter à ma déclaration.-----

-----Lecture faite par moi des renseignements d'état-cil et de ma déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou a y retrancher.-----

La personne entendue

L'A.P.J.